L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BELLIOTT, MAGNE & CIE.
No. 61, RUE GRAMPES.

JOURNAL QUOTIDIEN.....$15 } payable d'avance
DO. TRIS-HEBDOMADAIRE.....$10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 14 MAI 1841.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

Ce jour était consacré au deuil et à la prière en commémoration de l'ex-Président HARRISON, l'Abeille ne paraîtra pas demain. Les avis qui auraient dû être publiés demain le sont aujourd'hui.

11 MAI 1841.

Du centre aux extrémités de l'Union le peuple est aujourd'hui en deuil. Un requiem solennel est chanté dans chaque église et chaque foyer domestique est consacré au recueillement et à la prière. Aujourd'hui le nom de WILLIAM HENRY HARRISON reçoit le dernier témoignage public du respect national; demain il sera inscrit dans l'histoire comme appartenant au passé. Avec le soleil va s'éclipser aujourd'hui la gloire terrestre de celui qui s'éleva, par son génie et ses vertus, des derniers rangs de l'armée au fait des honneurs et du pouvoir. L'amour, l'amitié peuvent encore donner des larmes à sa mémoire, le peuple peut encore glorifier ses vertus; mais la pompe et les honneurs terrestres n'existent plus pour lui: comme objet de grandeur humaine, comme but d'ambitieux hommages, l'ombre du soir va l'envelopper pour toujours.

Il y a de la sublimité dans un deuil national. C'est l'humilité qui élève le caractère du peuple. Car alors il voit partout dans l'inanité des choses humaines, la confirmation de cette vérité proclamée par un philosophe illustre "*qu'il n'y a que deux belles choses sur cette terre, le ciel étoilé sur nos têtes, le sentiment du devoir dans nos cœurs*"

POLITIQUE ETRANGERE.

FRANCE—FORTIFICATIONS DE PARIS.

L'affaire la plus importante, on pourrait presque dire la seule affaire dont l'esprit public se soit préoccupé en France durant les trois premiers mois de cette année, c'est celle des fortifications de Paris; et l'on se rendra aisément compte de l'attention immense, exclusive qu'elle a excitée, si l'on veut bien se rappeler qu'à cette vaste entreprise se rattachent de la façon la plus étroite les plus grands intérêts de la France. Ce n'est pas ici en effet une simple question de sûreté pour une seule ville; une question de fortifications que le premier ingénieur venu pourra résoudre, il s'agit de la défense de tout un pays et par conséquent de sa considération, de son influence, de sa puissance à l'extérieur. Cette observation est si vraie que l'espèce de commotion morale causée par ce gigantesque projet n'est pas restée renfermée dans la Chambre des Députés et dans la Chambre des Pairs qui l'ont discuté, pas même dans l'enceinte de Paris qui se trouvait directement intéressé à la solution, pas même dans les limites de la France; elle s'est propagée, elle a retenti dans toutes les parties de l'Europe. Demandez à la Prusse, demandez à l'Autriche, demandez à la confédération Germanique, si elles ne se sont pas émues à la présentation de la loi, si elles n'ont pas suivi avec une certaine anxiété toute la discussion, et enfin si elles n'ont pas frémi de colère et de dépit lorsque le sort de cette grande œuvre nationale a été définitivement assuré.

Cette irritation des rivales immédiates de la France n'est-elle pas la meilleure preuve qui se puisse citer de la haute portée politique qu'on accorde à la fortification de Paris? Certes nous ne voulons calomnier personne; mais croit-on par exemple que l'Europe qui aime en général fort peu les idées libérales dont la France semble être le foyer, ne se soit pas quelquefois dit, en songeant aux campagnes de 1814 et de 1815 qu'il serait facile de les recommencer le jour où la fermentation morale deviendrait trop menaçante et de comprimer, sinon d'étouffer entièrement, dans le sein même de Paris, ces germes révolutionnaires qui pourraient finir par prendre terre sur tous les points de l'ancien monde? Nous pouvons certes bien tirer cette conclusion des déclarations faites aux deux Chambres françaises par différents orateurs qui n'étaient en quelque sorte que les échos de ce qui se dit et s'imprime par delà le Rhin. L'ambassadeur Français en Prusse, le Comte Bresson est venu siéger à la Chambre des Pairs dans le seul but d'éclairer ce débat de la question qui avait déjà été mis vivement en lumière dans la Chambre basse par un homme d'un esprit plein de sens et de netteté. "En Europe, avait dit Monsieur de Rémusat, les hommes du métier, les hommes qui s'occupent des choses de la guerre se disent: si jamais on faisait la guerre à la France, il faudrait marcher sur Paris. Je suis convaincu que dans les écoles militaires, on donne aux élèves pour sujet de composition de faire un projet pour arriver à Paris. Tous ils se disent: on y est arrivé deux fois déjà et c'est là qu'il faut arriver encore."

Assurément une idée semblable, entretenue depuis des années, à quelque chose de funeste pour la France: en cas de discussions sérieuses entre ce pays et les autres puissances européennes, ne rendra-t-elle pas ces dernières bien plus disposées, bien plus prompttes à la guerre? Cette facilité de conquête qui se présente à leurs yeux, ces exemples si concluants tirés du passé, ne seront-ils point pour elles une irrésistible tentation? Personne ne saurait répondre non; car c'est là une de ces vérités palpables contre lesquelles tous les raisonnements viennent échouer. Aussi a-t-elle puissamment aidé au succès de la loi. "Si vous détruisez cette idée, a dit encore l'orateur que nous avons cité déjà, si vous substituez l'idée contraire que Paris peut se défendre, que Paris est imprenable, n'aurez-vous pas créé pour Paris, pour la France, une position beaucoup meilleure?... Oui, je le répète, si vous établissez dans les esprits cette idée de Paris imprenable, la situation de la France changera à l'instant. Cette arrière pensée détruite dans les cabinets, la politique de la France devient plus libre et est affranchie du lien qui unit entre eux les cabinets dans le cas d'une guerre; voilà détruite l'idée que le succès est possible par les moyens qui ont attiré les Russes." Pour moi, messieurs, je ne suis pas effrayé de l'isolement de la France; mais cet isolement, nous n'en pourrons sortir que quand cette conviction sera établie en Europe que la France est un état comme un autre et qu'après tout puisqu'on ne peut pas en avoir raison, il vaut mieux traiter avec elle. Soyez dire que cette politique n'a aisé quand Paris sera fortifié." Ces paroles si nettes, si claires, si simples, nous paraissent résumer parfaitement toute la question d'influence extérieure et leur conclusion nous semble irrésistible.

Les adversaires du projet l'ont eux-mêmes implicitement reconnu; car aucun d'eux n'a combattu sérieusement cette puissante affirmation, et c'est par des attaques détournées qu'ils ont essayé d'en détruire l'effet. Ils n'y sont point parvenus: et la France doit s'en féliciter. Car elle est sûre maintenant de posséder un puissant moyen de reconquérir prochainement, dans les congrès Européens où elle vient à peine de rentrer, le rang et l'influence qu'elle y doit avoir.

LA VIRGINIE EN FAVEUR D'UNE BANQUE NATIONALE.

On lit dans un des derniers numéros du Richmond Whig:

"Nous sommes surpris des changements opérés en faveur d'une Banque des Etats-Unis, d'autant plus que ces changements ne portent pas seulement sur le parti démocrate whig, mais sur tous les partis, et l'on pourrait ajouter sur toutes les classes. L'état ruineux des finances, les longues années de souffrance pour les administrations expérimentales et anti-banque nationale de MM Jackson & Van Buren, la conviction qu'une circulation exclusivement métallique est impossible à obtenir, l'indispensable nécessité d'une circulation saine et uniforme, la croyance chaque jour plus vive que les banques locales sont à des lieues de leurs intérêts et qu'une banque nationale seule peut amener leur liquidation d'une manière certaine, enfin les souvenirs de la prospérité publique aux époques où une institution semblable existait; toutes ces raisons ne pouvaient manquer, par leur force autant que par leur nombre, de faire à la fin une profonde impression sur l'esprit public."

On peut donc espérer de voir concourir au projet d'une banque nationale même l'Etat de Virginie et, quoiqu'en dise le *Richmond Whig*, il n'y a là rien de surprenant; car les raisons en faveur d'une telle institution sont si puissantes et les raisons de ses adversaires si peu concluantes qu'il est naturel de voir à la fin la vérité comprise par tous.

Nous voyons par le *Louisville Journal* que le nègre arrêté à Cincinnati, sous l'accusation d'avoir participé aux scènes sanglantes de St-Louis, était dès samedi soir à Louisville à bord du *Express* sous la garde, l'Officier qui doit le conduire sur les lieux où le crime a été commis.

Le même journal dit que le bruit courait que un autre nègre arrivé à bord du Fulton et qui était *récemment soupçonné de complicité* du même crime, s'était échappé pendant la nuit, laissant à bord tout son bagage.

Le *St-Louis Bulletin* suggère l'idée d'ériger un monument à la mémoire du Général Harrison—Nous pensons que l'ex-président est digne d'une telle distinction.

Pour prévenir le retour si fréquent des crimes qui se commettent dans l'Ouest, un journal de St-Louis pense qu'on pourrait utilement le faire une obligation au City Marshal des villes de Nouvelle-Orléans, Natchez, Vicksburg, Nashville, Louisville, Cincinnati, Wheeling, Pittsburg, St-Louis et Galena, ou à tout autre officier nommé spécialement à cet effet, de tenir un registre où il inscrirait les noms de tous les passagers arrivant dans la ville; 2o. obliger le capitaine de chaque steamer de tenir un registre de passagers de chambre et d'entrepont en ajoutant les observations suspectes qu'il pourrait faire dans la journée; copie duquel registre serait remise à l'arrivée à l'officier préposé à cet effet; 3o. faire envoyer par chaque officier aux officiers des autres villes, des copies des notes défavorables prises sur les individus qui paraîtraient suspects, ainsi que les plus minutieuses particularités sur chaque vol, incendie ou tout autre crime commis.

DISTILLERIES AUX ETATS-UNIS.

Un journal de tempérance publie d'après des documents officiels un tableau comparatif des distilleries existantes dans chacun des Etats de l'Union.

Etats.	*Nombre des Distilleries.*	*Gallons distillés.*
Maine,	3,	
New Hampshire,	5,	31,944
Vermont,	2,	3 500
Massachusetts,	37,	5,177,910
Connecticut,	71,	215,892
Rhode-Island,	4,	255,000
New-York,	34,	4,006,646
New-Jersey,	219,	356,417
Pennsylvanie,	707,	8,744,138
Delaware,	3,	39,500
Maryland,	73,	342,813
Virginie,	149,	849,515
North Caroline,	2,298,	1,038,741
South Caroline,	251,	103,286
Georgie,	259,	599,393
Alabama,	185,	197,961
Mississipi,	15,	3,150
Louisiane,	5,	891 5 20
Tennessee,	1391,	1,080,693
Arkansas,	47,	17,515
Kentucky,	891,	1,700,705
Missouri,	215,	328,898
Illinois,	150,	1,429,119
Indiana,	392,	1,786,954
Ohio,	373,	466,357
Michigan,	59,	541,065
Iowa,	2,	4,316
Dist. de Colombie,	1,	6,000
	9,657	36,343,236

Une rectification, fort innocente, faite sur l'invitation de Mlle. Fanny Elsler, nous a valu une nouvelle mercuriale du *Courrier*. Nous désirerions bien répondre au *Courrier*, mais en vérité cela nous est impossible; car, avec la meilleure volonté du monde, nous ne sommes pas parvenus à comprendre le paragraphe qu'il nous adresse.—Nous n'avons pas l'habitude de deviner les hiéroglyphes. C.

VARIETES.

NOUVELLES A LA MAIN.

On vient de publier en France un petit ouvrage satirique intitulé *Nouvelles à la main*. Nous en extrayons quelque passage pour l'information de nos lecteurs.

On nous a fait de très grosses querelles à propos de calembourgs sur l'*enceinte continue*.

Nos amis et nos ennemis (nous en avons déjà) se sont accordés à dire qu'ils étaient pitoyables.

Cette unanimité nous touche.

Mais qu'on le sache bien. Ces lazzis ne sont pas faits pour les gens dont l'esprit a été poli par le commerce du monde, où ces sortes de choses sont punies de ce qu'elles valent.

Mais nous devons nous adresser à toutes les classes, même en rompant les habitudes et le langage, sous peine de manquer à cette tâche que nous nous sommes donnée, de faire en quelque sorte les mémoires politiques de l'époque.

Eh bien! Louis-Philippe est calembourgeois, et nous ne nous en doutions point.

Il est vrai que le calembourg ne sent ni de nous ni de notre goût.

Les braves marchands retirés, robins, médecins de campagne que la France envoie à Paris pour la représenter sans sous pied, adorent le calembourg, le calembourg, savourent le rébus, et en général toute la littérature de paphlotets et de unfitons.

M. Lacombe, M. Cécil, M. de Lognes, M. Glais-Bizoin, qui ne pourrait crotter spirituel parce qu'il est tout très d'être bossu, ne peuvent pas avoir d'autre tellement intellectuel.

M. Berville est l'aigle des beaux esprits qui veulent bien se charger de défrayer leurs collègues.

Et c'est pour lui être agréable que nous reproduisons quelques uns de ses bons mots.

Qui croirait que les calembourgs sur les fortifications ne sont pas encore finis?

A propos du discours de M. Arago qui proposait d'entourer Paris de fosses pleins d'eau, M. Berville a fait, je n'ai pas bien pris, les Parisiens tirent tous, en guise d'invasion, prendre des *bains de siège*.

Il a demandé à M. *Dufaure* s'il en était partisan *du fort*.

Il a fait aussi le quatrain suivant:

Le nom coûtant cacher, ces prétures que l'on vante,
C'est grandir l'homme d'état si petite il s'efface,
Que le peuple lorsque une affaire excellente
Il pouvait s'en défaire, en y rendant un *tiers*.

Et M. Berville fait le coq-à-l'âne en vers: il traduit admirablement le rébus et la charade, et dans un concours qui une fois eut lieu entre lui et M. Sauzet, il fut proclamé prince de la charade pour l'abréviation d'esprit que voici:

Mon premier est une voyelle,
Mon second se voit aux fenêtres d'une prison,
Mon tout est chef de l'opposition.
O tête lourde barreau. (Ocion Barrot.)

Et M. Dupin ne s'est pas gêné l'autre jour pour l'écrire pendant le discours de M. Persy.

Ce n'est pas Paris, c'est *Passy* qui fait fortifier. Je ne sait combien de temps encore le peys admira que ses mandataires représentent ses intérêts, mais l'idée être pressée depuis longtemps qu'ils ne représentent pas son esprit.

Il est vraisemblable extraordinaire que sous ce régime l'opérette en gros, gouvernée comme nous le sommes depuis dix-huit hommes tirés à l'œuf, nous ne nous tant à avoir des *lions*.

Depuis que nous avons attrapé ce mot anglais, qui signifie à Londres à toutes sortes de notabilités, nous en avons fait d'une, comme du calicot et du fi d'Ecosse.

Il ne se fait pas un feuilleton un roman de mœurs contemporaines, qui ne parle des *lions* de Paris.

Mais où diable sont-ils donc, ces *lions*?

Ils sont partout.

Lorsque vous les placent à l'Opéra, dans des entrées, qui, toutes successivement, ont le nom de *lorgnement*, tant le degré de latitude de la *loge infernale* n'a jamais été bien fixé.

D'autres ne voient de *lions* qu'aux courses, au bois de Boulogne et disent le soir, en style de garçon drogueiste:

J'ai été au bois ce matin, et j'ai vu beaucoup de *lions* à cheval.

Auprès de certaines gens, tout homme qui se promène sur le boulevart, avec un cigare à la bouche et un anneau sur le bras, est reputé *lion*.

Avec une paire de gants de 50 sous, on pouvait, il y a quinze ans, se faire déclarer *grand jaune*.

Il n'en coûte pas davantage aujourd'hui pour être *lion*.

La moindre chose suffit. Avec un paletot jaune, un chapeau neuf, des moustaches, vous êtes reçu *lion* d'emblée.

Nous avons vu des *mucentins*, des *incroyables*, des *impoyables*, des *élégans*, des *lions*, quelques *fashionnables*, mais appelez *lions* des jeunes gens qui naissent doucement de pauvres patrimoines, des étudiants qui montent des chevaux de louage, des écrivains qui courent en cabriolet après la faillite de leur libraire, c'est une parodie bien amère.

Les maîtres chers de notaire, qui n'ont pas de lunettes, sont *lions* pour leurs inférieurs.

Quand le *café de Paris* n'était pas occupé par la *coulisse*, les gobes-mouches venaient voir, à travers les carreaux, les *lions* prenant leur nourriture.

Aux bals masqués, beaucoup de lampistes en habit noir et le chapeau-claque sur la tête, sont reputés par des dominos, qui leur disent: *Je ne veux pas vous écouter, vous êtes un lion.*

Les ouvriers se disent entre elles: Les commis de *la Bayadère*, c'est tous *lions*.

M. Mallac, parce qu'il a des ordres espagnols, est *lion* de droit.

Quand M. Lebertre se lavait les mains, il se disait: *Je crois que ceci est assez lion.*

COUR D'ASSISES DE LA SEINE.

Faux.—Le duc d'Albanie, prince Gustave, neveu de l'Empereur Napoléon, etc.

L'accusé est un homme dont la vie est le plus étonnant témoignage de ce que peut dans ce siècle de culture et d'égalité le prestige des titres et des noms. A ce que Bréval est un pauvre diable qui, bien qu'infirme et couvert de haillons, a trouvé le moyen d'exploiter plusieurs fois incroyable la crédulité publique. Un titre, une décoration, un héritage en perspective lui assurient partout un bon accueil et un bon dîner. Il n'y pas de chambellan de l'empire qui ait réuni autant de cette collection de titres compatibles avec ce qu'était composée Bréval: prince Gustave, duc d'Albanie, fils de la duchesse Pauline et du prince de Plombino, comte de Jalabert, neveu de Joseph Napoléon, etc, etc; membre de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, de l'Ordre de la Croix-de-Fer, etc, etc. Bréval, qui n'est pas le fils du duc de Reichstadt, qui n'en est pas le neveu, qui n'en est pas le cousin, d'essai, sortait de la maison de Poissy où il avait passé cinq ans. Comme auparavant, il ne visait qu'à une chose, vivre aux dépens d'autrui; il ne cherchait pas longtemps: les escrocs manquent toujours avant les dupes. Au bout de quelques jours, il est installé à Berry dans le ménage du sieur Barbier. On le reçoit avec attendrissement le récit des malheurs du prince Gustave. Il est la victime d'une haine de famille qui l'a fait interdire pour le dépouiller de sa fortune. Mais il va dans quelques jours être réintégré dans tous ses biens et notamment dans son domaine de Bréval. Inutile de dire qu'on ajoute foi aux récits de ce grand personnage, du prétendu futur. On le loge, on le nourrit pendant plusieurs mois, et on va même jusqu'à lui avancer une somme de 800 francs dont il a besoin pour faire des démarches. On le présente à tous les amis de la maison, au sieur Gillet, conducteur des voitures de Berry, qui le transporte à crédit; à un sieur Barbier, qui est de la part du prince Gustave, d'une mystification toute particulière. Les sieur Barbier faire lui même l'historique de ses relations avec Bréval.

"La première fois que j'ai vu l'accusé, dit-il, il me sauta au cou en pleurant de joie, et il s'écria: "Ah! c'est vous, mon cher Barbier, que je suis heureux de te voir; est-ce que tu ne reconnais pas ton ami Bréval? nous étions ensemble à Navarin" Il me reconnaissait si bien que je n'osais pas lui dire que je ne le reconnaissais pas. Il continua alors de plus belle, en me détaillant toutes les punitions qu'il m'avait infligées. Ma foi, je finis par le croire. Il m'a raconté ensuite ses malheurs et m'a fait une grande peinture de ses misères. Comment, lui dis-je, ne vous est-on pas fait une pension?—Ah! me répondit-il, c'est la jésuitique qui en est cause; je suis le neveu de l'empereur, on m'a confisqué tous mes biens: ma terre de Bréval, mon duché d'Albanie, etc. On a été jusqu'à me faire enfermer à Charenton en prétendant que j'étais fou. Mais le moment n'est pas loin où je rentrerai en possession de tous mes biens." Moi, je crois, tout ça, il me montrait un tas de lettres du cabinet du roi, de M. le baron Bupin, de l'ambassadeur grec, etc. Cependant j'ai perdu confiance un jour qu'il m'a dit qu'il avait un château qu'il avait bâti avec des jeunes d'arcuit et de l'huile. Rire prolongé; l'accusé lui même ne peut garder son sérieux. Vous sentez bien, messieurs, que j'ai vu que c'était une couleur."

Un autre témoin, le sieur Tardif, a été mis par Barbier en rapport avec Bréval, et victime des mêmes manœuvres. Il alla lui [illegible] station; il avait [illegible] ment de Navarin, [illegible] on connaissait [illegible] prit un canon sur le [illegible] du sur et comme d'ordinaire il [illegible] la confiance [illegible] sur ses expériences, [illegible] sieur Tardif sur ce qu'il était capable de [illegible] subir un véritable examen et lui déclara qu'il le croyait très capable d'être l'intendant de ses propriétés avec 3,400 fr. d'appointements. L'entretien se termina par une demande de 5 fr. dont le prince avait besoin pour se rendre au conseil d'état, où l'appelaient ses affaires.

Le jour suivant il vint prendre ses repas chez le sieur Tardif, mais jamais il ne parla de pai meil. Pour ne pas laisser son crédit s'user, il se faisait envoyer à l'adresse du marchand de vins des lettres dont il se faisait donner lecture.

Voici deux de ces lettres:

"Mon neveu,

"J'ai appris avec plaisir que tu étais chez un honnête homme et que tu avais dessein de le garder près de toi. J'en suis content; sauvez longtemps tu as été malheureux et souffrant, cela est fini. C'est M. Dupin qui m'a écrit tout cela.

"Je te prie de venir demain, 10 du courant à Ruel je t'apprendrai quelque chose qui te fera plaisir; enfin nous pourrons lever la tête et respirer l'air pur de la France, et pour ne plus en sortir; car ton oncle a des projets sur toi; il t'aime bien. Tu seras son favori et plus d'un grand seigneur pourra trembler de l'avoir fait du mal.

"Je t'embrasse, moi et la tante.

"Espoir et courage,

"Ton oncle, JOSEPH."

"Prince,

"Chargé par M. l'ambassadeur de vous transmettre une dépêche arrivée hier, laquelle vous concerne spécialement, ainsi conçue:

"Méhémet-Ali vous prévient que Saïd-Bey est parti pour la France; il vous prie de vous tromper à son arrivée, qui doit avoir lieu le 14 courant, chez M le comte de Castellane, faubourg Saint-Honoré. Il y a à la suite les signes que vous connaissez seul.

"Prince, voici ce que l'on m'a dit de vous transmettre.

"Veuillez me croire avec la plus haute considération.

"Prince,

"Votre dévoué serviteur, SRID."

"Paris, 6 septembre 1840."

Un jour que Bréval se trouvait chez le marchand de vins dans une tenue encore plus décousue qu'à l'ordinaire, il lui dit qu'il ne pouvait se présenter à l'audience de l'ambassadeur grec si on n'avait pas la complaisance de lui prêter un habillement. Le sieur Tardif se se fit pas prier: il mit à la disposition de Bréval tout ce qu'il a de plus beau, habit noir, pantalon noir, chemise avec jabot en dentelles, etc, etc. Mais l'audience se prolonge indéfiniment, et Tardif ne revoit plus ni son prince ni ses habits. Soupçons: il alors qu'il a en affaire à un escroc, il dépose une plainte qui amène l'arrestation de Bréval.

Devant le juge, il avoue tous les faits qui lui sont imputés, et malgré les efforts de Me. Trouit, qui essaie de faire douter de la santé de l'esprit de son client, Bréval est déclaré coupable, avec des circonstances atténuantes, et condamné à cinq ans de prison et 1000 fr. d'amende.

Gazette des Tribunaux.

DES PUITS ARTESIENS.

Les Chinois connaissent les puits artésiens depuis plusieurs milliers d'années; ils en savent pour l'irrigation des rizières aux salines et pour les tranchées des Forêts. Pour tirer l'eau salée, on descend dans le puits un tige de bambou, longue de 24 pieds, au bout de laquelle il y a une soupape; lorsqu'elle est arrivée au fond du puit, un homme fort s'assied sur la corde et donne des secousses, qui chaque secousse fait ouvrir la soupape et monter l'eau. Il est sans doute bien curieux de voir un peuple qui va chercher des sources d'eau salée dans des trous de sonde jusqu'à 15 ou 1,800 pieds de profondeur, aura quelquefois opéré dans des terrains d'une structure géologique appropriée à la formation de fontaines jaillissantes. Vers le milieu du 18e siècle, d'Orpesque rapporte que lorsqu'on a creusé des puits dans l'oasis de Tyr, en Nubie et de l'Egypte, à 300 et même à 500 années de profondeur, ces puits laissaient par leur orifice des rivières d'eau dont les agriculteurs se servaient pour arroser leur champs. Dans certaines parties de l'Italie, on faisait aussi probablement usage des puits artésiens à de époques très reculées. Remarquons nous après qu'on en exhumait à travers les décombres de la très ancienne ville de Modène, on découvrait quelquefois des tuyaux de plomb qui paraissaient communiquer avec d'anciens puits. Quel aurait pu être l'usage de ces tuyaux, si ce n'est celui d'aller chercher à 200 ou 250 mètres de profondeur, c'est-à-dire fort au-dessous des couches de mauvaise qualité et insalubres, resultant des infiltrations de la nappe liquide et pure qui alimente toutes les fontaines de la ville de Modène? En France, les fontaines puits artésiens connus remontent, on, de 1126, il existe à Lillers, en Artois, dans l'ancien couvent des Chartreux.

Les habitans des oasis du désert de Sahara connaissent depuis longtemps les puits artésiens, ainsi qu'on le voit dans les voyages de Shaw. Les oasis sont des sources et fontaines. Les Arabes se procurent de l'eau d'une manière singulière. Ils creuse des puits de 100 et quelquefois à 200 brasses de profondeur, et manquent jamais de trouver l'eau en creusant les glaises. Ils enlèvent à cet effet diverses couches de sable et de gravier, jusqu'à ce qu'ils trouvent une couche de pierre qui ressemble à de l'ardoise, et qu'on sait très-certainement au-dessus de ce qu'on appelait la nappe. Cette pierre se perce aisément, après quoi l'eau sortie abondamment que peut en faire quelque chose. Il est pour cette opération ont quelquefois surpris et moyquoiqu'on les retire très-promptement.

Avant son arrivée en France, c'est-à-dire vers le milieu du XVIIe siècle, Dominique Cassini qui fut conducteur, au fort d'Urbin, un puits fore dont l'ouverture avait quatre pieds sur douze de long. Quand cette eau se trouvait maintenue dans un tube, elle dépassait le faîte des maisons.

Quelquefois la sonde rencontre, au lieu, d'eau, de grands réservoirs d'un gaz qui monte rapidement à la surface. Ce gaz est ordinairement inflammable, c'est le hydrogène pur, et le plus souvent de l'hydrogène carboné. Les Chinois ont toujours du gaz pour cet espèce. Le gaz que dégagent celui que l'allumer vista, il y quelque années, était conduit par de longs tuyaux sous plus de cent chaudières où on le faisait bouillir. On n'employait la raison moyen d'évaporation des sels, des balles, des ateliers étaient situés éclairés par le même gaz conduit sur glaces à l'aide de bambous. Il y a aux Etats Unis plusieurs villages dans lesquels on a pris le profit, pour éclairer les rues et les maisons, des gaz qui se dégagent sans cesse, depuis un grand nombre d'années, des trous pratiqués pour chercher de l'eau. On sait les expériences curieuses faites à Creusenach, Trèves et puits artésien de la fleine de Grenelle a fourni successivement Depuis trois ans et demi que les travaux se poursuivent, sous la direction de M. Mulot, ingénieur distingué, on n'a jusque-ce pas trouvé jusqu'à la nappe d'eau. La sonde a atteint dans ce moment une profondeur de 500 mètres, et elle a rencontré un banc de sables vertes mélangés de craie, sur lequel le puit est assis. On est certain que l'eau est sous cette couche de terrain secondaire, et que cette eau sera presque bouillante. M. Arago a expérimenté lui-même, que le thermomètre descendu dans cette profondeur, avec toute la précaution possible, indiquait une température de 26 degrés 43 minutes centigrades. Paris aura à sa disposition une source d'eaux thermales, et ses habitans pourront suivre à peu de frais un excellent régime hygiénique, réservé jusqu'ici à son aristocratie.

CH. D.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHE

Nelle Orléans le 13 mai, 1841.

COTON—Arrivé depuis le 11 courant, Louisiane et Mississipi 842 balles—Tennessee et North Alabama 1167, en tout 2009; ce qui ajoute les arrivages depuis le 1er. octobre, à 731927 balles, contre 856,721 dont ils se composaient la saison précédente. Il a été expédié dans la même espace de temps à Liverpool 3548 balles, à Tristre 1293, à la Havane 173; à N. York 649, en tout 5663 balles; ce qui diminue le stock de 1976 balles et le fait rester 171 balles contre 189906 dont il se composait l'an dernier à pareille époque.

ETAT DU COTON.

1840, 1 Oct. Stock en mains, 189736
Reçu les 13 derniers jours 2649 731278
Exporté pendant les 3 derniers jours 5663 576617
Reste, 176436 176436

Le marché a continué à être calme pendant ces derniers jours. Les ventes hier ne se sont élevées qu'à 600 balles et aujourd'hui à peine à 300 balles aux dernières cours. Cette activité en grande partie est attribuable à l'impétuosité avec laquelle on attend des avis d'Europe.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.

Ordinaire et bas, de	9	1/4
Ordinaire,	9	2/4 a 10 1/2
Bon ordinaire,	10	1/2 a —
Bon ordinaire et petit courant,	11	1/2 à 11 1/4
Petit courant et courant,	12	3/4 a
Bon courant	13	à

Tennessee & Alabama.

Ordinaire et bas, de	9	
Ordinaire,	9	1/2 a 10
Bon ordinaire,	10	1/4 à —
Bon ordinaire et petit courant,		
Petit courant et courant,		
Bon courant		

Havane et Matanzas.

Ordinaire et bas, de	8	
Ordinaire,	8	1/2 a 10
Bon ordinaire,	10	1/2 à —
Bon ordinaire et petit courant,	11	1/2 à 11 1/4
Petit courant et courant,	12	3/4 a
Bon courant	13	à

Tristre.

Ordinaire et bas, de	8	
Ordinaire,	8	1/2 a 10
Bon ordinaire,	10	1/2 à —
Bon ordinaire et petit courant,	11	1/2 à 11 1/4
Petit courant et courant,	12	3/4 a
Bon courant	13	à

SUCRE—Nous n'avons aucun changement à indiquer pour cet article que nous côtons de 4 1/2 à 5 1/2 centimes pour les qualités extrêmes. Les ventes depuis mes derniers revus s'élèvent à 500 boucauts. La mélasse est en bonne demande à 31 cents le gallon.

FARINE—Les opérations ont été bornées à quelques parties pour le détail, à 4 30. Le marché est calme avec une tendance à la baisse.

Les articles de provisions sont peu demandés. Nous n'avons aucun changement à indiquer à nos côtes.

CHANGE—Le change depuis notre dernière revue n'a que des demandes sont ordinaires, et elles ont été bornées au change étranger à nos côtes précédentes. Traites sur Sterling de 11 à 11 1/2 pour cent de prime; France 5 7 1/2 à 10, New-York, 60 jours de vue à 1 pour cent, chèques à vue, de 5 1/2 à 5 3/4 pour cent de prime.

FRET—Nous n'avons aucun changement à indiquer. Nous nous référons à nos côtes.

FRET.

Coton pour Liverpool	3/8 à 7/16 d	
Do de Havre,	7/8 à cts.	
Do de New York,	81, 75 par balles	
Do de Boston,	1 1/2 à —	
Tabac pour Cowes,	45 s	
Do de Londres directement,	45 s 6 d	
Do de New York,	4 00 à 5 00	
Do de Boston,	5 00 à —	
Do de Philadelphie,	60 à 60	

LISTE MARITIME.

RAPPORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIES.

Navire Arkansas, Dennis, New-York, Swaters, Dorkenstoff, Liverpool, J. & J. Whitney N. N. Wilkinson

Hill-h, Hammond, Cowes, L. H. Gale
Lightage, Thompson, Trieste, L. H. Gale
Swanton, Heath, Liverpool, L. H. Gale
Barque Union, Ryan, Liberia, F. de Lavardin Co
Brick Opelousas, Forrest, Gloucester, L. F. Sage & Co
Goélette Pegasus, Phinney, Mobile, C. J. Whaley
Mobile, Lewis, Pensacole, T. C. Twichell
G. W. Greenwood, Trier, Mobile, J. H. Ashbridge
Comet, Attaway, Mobile, J. H. Ashbridge
Choctaw, Norton, Savannah, J. H. Ashbridge

ARRIVES.

Bâteau de remorque Swan, Lambert, les Passes.
Bateau de remorque Bier, Henton, des Passes.
Bateau de remorque Tiger, Crowell des Passes.
Bateau de remorque Turpoise, David de la Passe S. W
Navire John Fehrman, Turner, de Havre, 10 mars, à J. & D. Fehrman.
Navire Roger Sherman, Nichols, de Havre, 20 mars, au capitaine.
Brick Santiago, Kedell, de Tempa Bay, avec 104 Indiens Seminoles.
Goélette Wm. Bryan, Moss, 5 jours de la rivière Brazos, à Bryan, Austin & Co.
Goélette Ventura, (Mex) de Campeachy, à B. Fernandez.
Bloomer Bogue Hanna, Warring du Bayou de Glaize.
Wigeon Brisbin, du Bayou Bara.
" Missouri, Swan, de St-Louis.
" Southerner, Swan, de Cincinnati.
" Gen. Harrison, Chaise de Lafourche.
" Grey Eagle, Shaler, de Louisville.

Les Marshals nommés pour la cérémonie qui doit avoir lieu aujourd'hui, sont priés de se réunir à 4 heures et demie du matin, à la maison d'Etat.

Ils sont priés d'être ponctuels.

☞ Nous appelons l'attention des capitalistes et du public en général à la grande vente des propriétés de la succession de M. Nicaud, qui aura lieu samedi à midi, à l'Bourse de la Ville, par le ministère de M. F. E. Tricou. Pour les détails, voir la liste de demain page.

Décédé hier soir à 7 1/2 heures, AMEDEE LONGER, âgé de 36 ans. Ses amis et ceux de sa famille sont priés d'assister à son convoi funèbre qui partira à 4 1/2 heures de son ancienne résidence dans la rue du Canal.

☞ Le steamer QUEEN OF THE WEST, parti de Louisville et Cincinnati, sera à Hitchures, (Vendredi 14 courant.) Les passagers sont priés de bord.
14 mai H. E. LAWRENCE, 29 Nlle-Levée

☞ AVIS—Si le capitaine, ou les consignataires du trois mâts ABBOTSFORD, ne se sont réclamés les deux cents chaises par l'équipage.
13 mai WM. O HEWES & Co.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District de la Louisiane—Le soussigné certifie que le 24 avril 1841, il a publié et affiché cette cour dans la paroisse de Orléans, la nomination de Mme Thus Zino contre Thomas Zino, son mari, dans les paroles et de la manière ordinaire. Ce 20 avril 1841. Jacques Toussaint, greffier. Pour Mme Zino contre Thomas Zino son mari. Par conséquent, par ce certifie cette cause sera soumise à la cour qui considérant les faits rapportés par la pétitionnaire, les trouve suffisamment prouvés par les témoignages, le juge et de droit n'approuvant qu'il y ait jugement de séparation de biens entre les conjoints, ordonne que la dite Mme Zino sera demandeur et le mari de gauche Carmelite Zino, dans le ton mariage, et que le défendeur pare ses frais de procès.

Jugement rendu le 24 avril 1841. Signé le 29 avril 1841 Sig. E. A. M. BUCHANAN, juge. Les faits dont il s'agit sont ceux de la demanderesse, et les témoins en singulier qui sont indépendamment des hommes et chef.

En foi de quoi, j'ai opéré ma tenue et le sceau de la cour, dans la ville de Nouvelle-Orléans, ce même jour de mai 1841. Pas de notre seigneur mil deux cent quarante un et de l'indépendance de la république des Etats-Unis.

P. LEBLANC,
Dep. Greffier.

SUCCESSION DE TOUSSAINT MOSS Jr. Vente par le Greffier des Testaments—Vendredi six mai 1841, à quelques pas, à la Bourse de la Ville, rue St Louis et Carondelet, à midi, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse, en vertu d'un ordre de vente du tribunal de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu en bloc et en exécution de Toussaint Moss Jr. [illegible] Ladite vente, [illegible] Blanchisserie [illegible] Ustensiles de cuisine, Blanchisserie [illegible] Conditions comptant.

Ceux qui ont des droits s